

SECTEUR :

DATE D'ARRIVEE :

Année 2025

Dossier de partenariat

A retourner au service « Sport » **obligatoirement** avant le **31 Janvier 2025**

Tout dossier incomplet ne pourra être traité

☞ CARTE D'IDENTITE DE VOTRE ASSOCIATION (A REMPLIR IMPERATIVEMENT)

Nom de l'Association :

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

CODE POSTAL : VILLE :

☞ LE BUREAU (A REMPLIR IMPERATIVEMENT)

➤ *Président* (nom, prénoms) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

☎ 📞 📠 @

➤ *Trésorier* (nom, prénoms) :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ 📞 📠 @

➤ *Secrétaire* (nom, prénoms) :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ 📞 📠 @

➤ *Autres membres du bureau* :

« Il est interdit à tout groupement ou toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention d'en employer tout ou partie en subventions à d'autres associations, oeuvres ou entreprises, sauf lorsque cela est expressément prévu dans la convention conclue entre la collectivité territoriale et l'organisme subventionné »

↳ LES ADHERENTS

Nombre d'adhérents :
Nombre d'adhérents Draveillois :
Nombre de bénévoles :
Nombre d'adhérents « Pass Jeunes » :
Nombre de licenciés :
Les activités proposées par l'association sont destinées à quelle(s) tranche(s) d'âge ? :
.....
Tarifs d'adhésion :
.....
Quelle est en pourcentage la part des adhésions dans le budget annuel ? :

L'Association doit impérativement fournir:

- Un bilan financier et un compte de résultats 2024
- Un budget prévisionnel pour 2025 avec le solde de 2024

L'association a-t-elle placé des disponibilités en valeurs mobilières de placement ? oui non

(Fournir les justificatifs correspondants) :

L'association est-elle soumise aux impôts sur les sociétés ou à la TVA ? oui non

Est-ce une première demande de subvention ? oui non

PRECEDENTE(S) SUBVENTION(S) MUNICIPALE(S) ALLOUEE(S) A L'ASSOCIATION POUR 2023 :

Rappeler le montant de l'aide accordée par la Ville pour **2024** :

Montant demandé	€
Montant alloué	€
Subvention exceptionnelle	€

Un rapport d'activité et les justificatifs financiers concernant la subvention allouée en 2024 doivent être joints.

Montant de la subvention demandée pour l'année 2025 : €

Le montant demandé représente-il 50% du budget prévisionnel ? oui non

Joindre les justificatifs correspondant

↳ LES STATUTS (A REMPLIR IMPERATIVEMENT)

✓ L'association doit joindre à ce dossier **l'ensemble des statuts actualisés** ainsi que les **deux derniers récépissés** de ses déclarations de modification des statuts ou du bureau auprès de la préfecture

Date de déclaration en préfecture de création de l'association :
Date de parution au Journal Officiel :
Numéro Répertoire National des Associations :
Numéro SIRET :
Le cas échéant Code APE :
Numéro SIREN : ;

Les statuts de l'association prévoient-ils que la ville soit membre de droit ? oui non
Si oui, préciser la date de la délibération du Conseil municipal acceptant ou refusant cette qualité de membre de droit :

↳ LES ACTIVITES

Les activités de l'association seront décrites le plus précisément possible :

Les activités ou les prestations proposées par l'association s'adressent elles à un autre public que celui constitué par ses adhérents ? oui non
Si oui, quel public ?

L'association bénéficie t- elle des services :

- d'un expert comptable ? oui non
- d'un commissaire aux comptes ? oui non

L'association emploie t- elle du personnel ? oui non

- nombre total de salariés :
- nombre d'emplois aidés :
- nombre de bénévoles :

L'association relève t- elle d'une convention collective ? oui non

L'association effectue t- elle des prestations de service pour la ville ? oui non

Si oui, de quelles prestations s'agit-il ?

↳ La ville de Draveil met à disposition de l'association :

- Des locaux municipaux ? Des terrains municipaux ? oui non
Si oui, l'association est invitée à remplir la fiche n°2

EN CAS D'OCCUPATION DE LOCAUX OU DE TERRAIN, MEME TEMPORAIREMENT, **L'ASSOCIATION DOIT JOINDRE UNE ATTESTATION D'ASSURANCE**

- du matériel (informatique, véhicules, équipement divers...) ? oui non

- du personnel ? oui non

↳ Les associations sportives sont invitées à remplir la fiche n°

Outre la mise à disposition de locaux, de personnel ou de matériel, l'association sollicitera t'elle de la Ville d'autres prestations, une aide spécifique autre que financière ? oui non

Si oui, lesquels ? :

↳ DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A CE DOSSIER :

Quelque soit le montant de la subvention allouée lors du dernier exercice :

- ✓ joindre le bilan, les comptes certifiés et ses annexes du dernier exercice clos,
- ✓ joindre le budget prévisionnel 2025
- ✓ joindre tous documents faisant apparaître les résultats des activités de l'association.

- ✓ **Un relevé d'identité bancaire (obligatoire)**

- ✓ le procès verbal de sa dernière Assemblée Générale

- Dans le cas où le montant de la demande de subvention du dernier exercice octroyé par la ville de Draveil est supérieur à **23 000 €**, joindre une copie de la convention et le compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses affectées à l'objet de la subvention.

- ✓ Dans le cas où l'association perçoit des dons ou subventions dont le cumul est supérieur à **153 000 €** (tous financements confondus comme ceux attribués par le Conseil Général...), joindre une copie de l'attestation de dépôt au journal officiel des associations (JOAFE).

Attestation sur l'honneur :

- Certifie exacte et sincère les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires.

Le Président, Monsieur, Madame,certifie
l'exactitude des renseignements portés dans ce dossier. Dans le cas où l'association sollicite de la part de la ville de Draveil l'octroi d'une subvention ou d'un avantage en nature, l'association s'engage à mettre en œuvre un partenariat qui prendra la forme d'une convention. L'association s'engage aussi à transmettre dans les meilleurs délais au service « sport et jeunesse » toutes les modifications statutaires ultérieures.

Fait à le Signature (obligatoire)

Fiche de partenariat n°1 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ANNEE 2025

Nom de l'association :

↳ OBJET DE LA SUBVENTION

La subvention est-elle une subvention :

- non affectée (c'est à dire qui permet d'équilibrer les comptes de l'association) ?
- affectée (à un projet particulier ou à l'acquisition de matériel spécifique) ?

Dans le cas d'une subvention affectée, la subvention est-elle :

- une subvention de fonctionnement (c'est à dire qui permet à l'association de mettre en œuvre un ou plusieurs projets spécifiques) ? oui non

L'association doit décrire le(s) projet(s) pour l'année 2025 (par ordre de priorité), d'en dégager l'intérêt local et joindre un ou plusieurs devis dans le cas d'un investissement:

Quels sont les indicateurs d'évaluation proposés au regard des objectifs à atteindre ?

Projet avec la municipalité (ex : participation totalement sport), cocher la case qui correspond à votre souhait :

- Je m'engage à participer aux actions municipales deux fois par an
- Je m'engage à participer aux actions municipales plus de trois fois par an
- Je ne désire pas participer aux actions municipales

Fiche de partenariat n°2 : MISE A DISPOSITION DE LOCAUX MUNICIPAUX

PREMIERE DEMANDE

Nom de l'association :

✓ Si elle ne l'a pas fournie l'an dernier, l'association est invitée à joindre à ce dossier une copie de la **convention de mise à disposition de locaux**.

La ville met à disposition de l'association des locaux :

- de façon temporaire ?
- de façon permanente ?

Cette mise à disposition est :

- gratuite ?
- onéreuse ?

.../...

EAU, GAZ, ELECTRICITE ET TELEPHONE :

Préciser qui supporte les charges ?

	Eau	Gaz	Electricité	Téléphone
Charges payées directement par l'association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Charges payées par la ville	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Charges payées par la ville et remboursées par l'association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NETTOYAGE DES LOCAUX, PETITS TRAVAUX D'ENTRETIEN :

Préciser qui supporte les frais ?

	Nettoyage	Entretien des locaux
A la charge de l'association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A la charge de la ville	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A la charge de la ville et remboursés par l'association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le local mis à disposition de l'association comprend-il du matériel ?	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Si oui lequel		
Le local est-il partagé avec d'autres associations ?	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

A remplir par le service instructeur :

Estimation de la dépense annuelle ainsi supportée par la commune correspondant à l'avantage alloué à l'association : €

Date

Signature du Président

Fiche de partenariat n° 3 : ASSOCIATIONS SPORTIVES

Chaque cellule doit obligatoirement être complétée.

Nom de l'association ou du club :

N° d'agrément Jeunesse & Sports : Date de déclaration :

Affiliation Fédérale :

Nom de la Fédération :

N° : Date :

Adresse :

🔗 LICENCIES

✓ L'association est invitée à joindre à ce dossier une copie de **l'attestation du Comité Départemental ou Régional.**

Nombre de licenciés					Répartition des licences			
- 16 ans	17/20	Seniors	Vétérans	Dirigeants	Draveillois	Extérieur à la commune	F	H
Nombre total de Licenciés :								

🔗 ENCADREMENT TECHNIQUE DE L'ASSOCIATION OU DU CLUB

✓ L'association est invitée à joindre à ce dossier une copie **des diplômes.**

Nom prénom encadrant	Diplômes d'Etat Degrés	Diplôme Fédéral Degré	Rémunération		Nbre d'heures hebdomadaires	Nbre d'heures annuelles
			OUI	NON		

NIVEAU SPORTIF DE L'ASSOCIATION OU DU CLUB

Meilleurs féminins	Meilleurs masculins	Niveau de compétitions	Résultats

Equipes :

Féminines	Masculines	Jeunes	Niveau de l'équipe fanion	Nombre d'équipes

GESTION ET ADMINISTRATION

<u>Cotisations de l'année écoulée :</u>			
Licences		Adhésions	
Cotisations jeunes	Cotisations adultes	Cotisations jeunes	Cotisations adultes
.....

PROJETS SPORTIFS POUR L'ANNEE 2025

✓ L'association est invitée à joindre à ce dossier des annexes de présentation du ou des projets.

① :

② :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? <i>Si oui, date de la reconnaissance</i>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
L'association bénéficie t'elle d'un agrément ? <i>Si oui, lequel ?</i>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
L'association adhère t'elle à une fédération (autre que sportive) ? <i>Si oui, laquelle ?</i>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>